

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 25 Février 2020.

Date de convocation : 17/02/2020

Date d'affichage : 17/02/2020

Nombre de conseillers : 11

VOTE	
Présents	: 10
Procurations	: 1
Nombre de votant	: 11
Pour	: 11
Contre	: 0
Abstention	: 0

L'an deux mil vingt le Mardi 25 Février à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame HÉMON Céline, Maire.

Etaient présents : HERMAGNÉ Christophe, MALIN Anne-Sophie, Eudoxia JOUAULT, ROCHER Jean-Luc, Tiphaine BAHIER, Franck HIVERT, Anthony ROULLIER, Irène HUCHEDÉ, Alain DESERT.

Etaient absents excusés : Sylvie GEGU

Était absent non excusé : NÉANT

Formant la majorité des membres en exercice, Madame MALIN Anne-Sophie a été élue secrétaire de séance.

Vote des subventions 2020

EXPOSE : Des demandes de subventions ont été reçues en mairie, une relance a été faite pour les associations communales

PROPOSITION :

Organisme ou Association	Montant demandé	Montant voté en 2019	Montant voté en 2020
SPA	168.96€	163.68€	168.96€
ESB	600€	600€	600€
Alli'âges Le Pertre	150€	150€	150€
Espace de Découvertes et d'Initiatives	150€	150€	150€
APE	500€	400€	500€
Ça Fourmille	5 000€	0	5000€
ADMR	1 396€	1 371€	1396€
Don du sang	0€	50€	50€
CAUE 53 cotisation	100€	68.60€	100€

UDAF	80€	80€	80€
Prévention Routière	0€	0	0€
Télé-Proton 53	0€	0	0€
Maison de l'Europe	60€	0	0€
La Ligue contre Le Cancer	0€	70€	70€
Scléroses en plaques	0€	0	0€
Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux de la Mayenne	0€	0	0€
Chambre des Métiers	0€	0	0€
Secours Catholique	0€	80€	80€
APF France handicap	0€	0	0€
AFM Téléthon	0€	200€	200€
La ligue de l'enseignement	0€	0	0€
Alliance des Beaulieu de France (adhésion)	175€	175€	175€
FDGDON	200€		200€
Main tendue	90€	90€	0€
Pass port école	150€	150€	150€
Banque Alimentaire	50€	50€	50€
Club robotique collège l'Oriette	0€	100€	0€

DÉCISION : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire, et en ce qui concerne le vote de la subvention de l'association Ça Fourmille Mmes MALIN et HEMON, ont quitté la salle et non pas pris part à cette décision.

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON le 10 mars 2020.

Le Maire,
HÉMON Céline.


